

• (2000)

Tout le monde sait que lorsque j'interviens, je précise que je représente la région de l'Atlantique. Je le fais, car j'en suis fier.

Il y a quelque chose qui ne va pas ici. D'après les nouvelles que nous entendons et les rumeurs qui circulent dans les couloirs du Parlement ce soir, on s'apprête à sabrer dans les services régionaux de la Société Radio-Canada. J'ai entendu parler dans le hall de la fermeture possible de quatre stations dans la région de l'Atlantique et cela pourrait fort bien se produire.

Je me reporte aux observations de mon collègue au sujet de l'unité nationale. Au moment même où on se demande si le Canada a les ressources voulues pour rester uni, qu'essaie donc d'accomplir le gouvernement en s'en prenant ainsi à l'un des derniers vestiges de l'unité nationale? Que doit-on comprendre? Le projet de loi C-40 fait-il suite aux compressions imposées à la Société Radio-Canada? On a supprimé l'obligation pour la Société de promouvoir l'unité nationale. Et maintenant, on lui retire les ressources qui lui permettent d'offrir le service essentiel en question, afin de tenter de représenter toutes les régions du pays.

Mon collègue a également parlé des conseils, des comités qui sont créés, afin d'être plus sensibles aux besoins régionaux. Je peux dire à mes collègues à la Chambre que s'il y a une chose que je veux éviter, c'est que la Société Radio-Canada offre dans la région de l'Atlantique davantage d'émissions sur la région. Les Canadiens de la région de l'Atlantique ont besoin de voir, sur notre réseau national, des émissions produites dans le nord du Canada afin que nous puissions mieux comprendre les problèmes du Nord.

Les habitants de l'ouest du pays n'ont pas nécessairement à être davantage sensibilisés à ce que représente le fait de vivre dans l'Ouest. Il faut plutôt produire des émissions localement dans les petites localités où il y a une station de la Société Radio-Canada à l'heure actuelle, afin que les Ontariens puissent apprendre à être tolérants et à mieux comprendre la merveilleuse diversité du pays.

Je sais que nos vis-à-vis doivent recevoir des coups de téléphone à ce sujet, car c'est notre cas de ce côté-ci, et je suis tout à fait sidéré de constater qu'après le débat qui a eu lieu, le secrétaire parlementaire qui est intervenu juste avant mon collègue ait pu affirmer le plus sincèrement du monde que les conservateurs agissent dans

### *Initiatives ministérielles*

l'intérêt de la Société Radio-Canada. En fait, ils empêchent la Société de promouvoir comme il se doit l'unité nationale.

À mon réveil demain, j'espère ne pas constater qu'il y avait du vrai dans les observations formulées par mon collègue tout à l'heure et dans les rumeurs qui circulent ici. Il faut souhaiter que la Société Radio-Canada ne va pas bel et bien fermer des stations dans tout le pays à cause des compressions budgétaires qui lui sont imposées.

Nos vis-à-vis, qui ont le pouvoir de changer les choses, car ils détiennent la majorité dans cette enceinte, devraient réfléchir longuement aux répercussions négatives de la politique du gouvernement sur la Société Radio-Canada et sur le pays dans son ensemble.

**M. Edwards:** Monsieur le Président, c'est merveilleux de voir ce que des radiodiffuseurs et d'anciens radiodiffuseurs peuvent faire avec une rumeur et encore, une rumeur non fondée.

**Mme Clancy:** Il n'est pas un radiodiffuseur.

**M. Edwards:** Il devrait l'être. Il n'est pas un humble libéral.

En ce qui concerne la participation des conservateurs aux débats sur ce projet de loi, question qu'a soulevée mon collègue, le député de Winnipeg St. James, je tiens à signaler très rapidement que nous avons passé près de 11 heures à étudier le projet de loi article par article. Le député a été présent la plus grande partie du temps, sinon tout le temps.

J'ai répondu à toutes les questions qui m'ont été posées au nom du gouvernement. Puis je me suis rendu compte que beaucoup des amendements auxquels j'avais réagi longuement avaient été retirés pour être présentés à nouveau à l'étape du rapport. Par conséquent, je crois que les députés ministériels ont vraiment participé pleinement au débat sur ce projet de loi.

En ce qui concerne la question de l'unité nationale, je ne peux m'empêcher de citer très brièvement un éditorial du *Toronto Star*, journal qui n'est en général pas favorable au gouvernement, qui a paru quatre semaines exactement après que la lettre de la députée de Mount Royal eut été publiée dans la page d'opinions. Voici: «Il y a dix ans, le président de Radio-Canada, M. Al Johnson, ordonnait aux journalistes de Radio-Canada de couvrir le débat référendaire que tenait alors le Québec sur la souveraineté-association comme une nouvelle ordinaire